

## 4 – LA LAÏCITE DE L'ABBE DESGRANGES

La « *laïcité* » de l'Abbé Desgranges exprime la volonté de résistance contre la montée socialiste. Bloc anti-marxiste, comme on dit en Autriche, et comme on dira bientôt en France. Voilà ce que dissimule un masque de libéralisme menteur facile à déchirer.

L'un des plus audacieux parmi les « *ralliés* » à une certaine laïcité est incontestablement l'abbé Desgranges. Écoutons-le dans un développement significatif sur « l'équivoque laïque ... Il est possible de ranger les « *laïcs* » en trois grandes catégories :

*« 1 ° Ceux qui se proposent de détruire la religion ; 2° Ceux qui cherchent à nous en imposer une nouvelle ; 3° Ceux qui entendent sincèrement respecter les croyances auxquelles sont attachées les diverses familles spirituelles qui vivent côte à côte sur notre territoire français. »*

Il est des laïcs dont l'hostilité « *est agressive et militante* », comme disait Viviani au temps où il n'avait pas encore « *rallié* ». M. Paul Faure a bien voulu me répondre vendredi que tel n'était pas son cas. Je l'en remercie. Trop de nos contemporains restent cependant les parangons de ce laïcisme persécuteur.

Nous en connaissons d'autres plus subtils qui s'efforcent de substituer à la foi un esprit critique dont l'indépendance soi-disant souveraine en prend à son aise avec la vérité sur les questions morales et religieuses. Ce qui est grave, c'est qu'ils prétendent imposer cette philosophie de la libre-pensée à l'aide de tous les moyens de pression de la puissance publique. Par une sorte de cléricisme à rebours, ils font de cette opinion particulière, si pauvre d'ailleurs et si contestable, une doctrine d'Etat.

Il y a enfin ceux qui entendent par laïcité un sincère respect des convictions religieuses et des opinions philosophiques de tous les Français, c'est-à-dire exactement le contraire des sens précédents. Ce qui met le comble à la confusion c'est que ces derniers se divisent eux-mêmes en deux groupes : ceux qui tiennent ce langage sans arrière-pensée, et ceux trop nombreux hélas ! pour lesquels il n'est qu'une formule officielle, une clause de style destinée à camoufler, sous les dehors de la tolérance, leur sournoise tentative de déchristianisation des consciences.

Comment sortir de cet imbroglio néfaste, si contraire à la loyauté française, et dont la malfaisance porte, à n'en point douter, la marque de fabrique des Sociétés secrètes ? En brisant avec patience toutes ces équivoques, en réclamant de tous des définitions claires, en donnant nous-mêmes l'exemple de la précision qui s'impose en matière aussi grave.

Puisque ce mot populaire, officiellement admis, et d'ailleurs d'origine chrétienne - comporte une signification légitime, pourquoi le laisser retourner contre nous ?

Je n'oublie pas nos grands principes.

J'entends bien que nous devons travailler sans relâche à partager avec nos frères le bienfait incomparable de la vérité. Notre vœu le plus ardent doit être même de les convertir tous, et, alors, en vertu de la logique même de leurs convictions religieuses reconquises l'unité morale se trouvant rétablie comme jadis, ils réclameront un gouvernement et un enseignement catholiques.

Si nous n'avions pas ce désir obstiné, ce serait la preuve désolante que nous n'aimons ni la vérité, ni nos frères. Et qui pourrait nous le reprocher ? Est-il un militant sincère qui ne poursuive le dessein de faire l'unanimité autour de l'idéal qu'il estime le meilleur ?

Mais l'idéal reste souvent loin du réel et même du possible. La persuasion chemine avec lenteur à travers les âmes. Nous demeurerons divisés, profondément divisés, longtemps encore sans doute. Cependant, il faut vivre, il faut agir, pour cela découvrir des formules d'accord.

La laïcité ainsi comprise, l'impartialité déférente de l'Etat n'est-elle pas la solution opportune, l'utile compromis qui sauvegarde la dignité de nos sincérités individuelles et nous permet de collaborer les uns avec les autres dans un respect mutuel.

Toutes les fois que la laïcité apparaît comme une liberté, une impartialité, une sauvegarde de la légitime autonomie des consciences, ne permettons pas qu'on nous dénonce comme ses ennemis.

Lorsqu'elle est le masque de la persécution et du sectarisme, arrachons le masque et obligeons nos adversaires à montrer au pays leur véritable visage ([1MP](#))

L'abbé Desgranges n'hésite pas à réclamer des définitions claires, mais donne-t-il bien l'exemple de la précision ?

Qu'est-ce que cet « *utile compromis* » auquel il fait allusion ?

Et qu'entend-il exactement par « *laïcisme persécuteur* » ?

Lui-même peut-il raisonnablement se classer parmi « *ceux qui entendent sincèrement respecter les croyances auxquelles sont attachées les diverses familles spirituelles qui vivent côte à côte sur notre territoire français ?* » (3ème groupe).

Non ! puisqu'il rêve de « *les convertir tous* ».

Peut-on rêver de « *convertir* » et cependant demeurer respectueux des croyances ?

Si non, il reste à l'abbé le soin de se classer dans l'un des deux premiers groupes ! (ceux qui cherchent à détruire la religion et ceux qui cherchent à en imposer une nouvelle) ?

Si oui... eh bien! mais c'est exactement l'attitude que nous prétendons prendre en face des convictions religieuses ou philosophiques. Nous les respectons en ce sens que nous les comprenons comme un donné social et historique, comme un épiphénomène. Et l'idée d'une persécution quelconque d'une « *guerre religieuse* » nous est non seulement étrangère mais insupportable. Nous ne nous associerons jamais à une brimade destinée à comprimer une aspiration religieuse, à violenter une conscience d'abord parce que ce serait un geste inutile.... ensuite parce que ce serait un geste maladroit. Nous entendons lutter, par les moyens habituels de la propagande pour disputer aux croyances ancestrales néfastes la conscience des travailleurs, pour les appeler à une intelligence plus adéquate de leurs positions de classe. Mais cette confrontation loyale des idées, cet appel à la raison, cette liberté souveraine de la discussion, n'est-ce pas cela que l'on appelle « *sectarisme* » et « *laïcisme persécuteur* » ?

L'abbé Desgranges ne sortira pas du dilemme : ou bien il n'est pas sectaire lorsqu'il rêve de convertir tout le monde à sa religion... et alors.... nous non plus, n'est-ce pas ? (sans même faire intervenir la question des « moyens » de conversion) .

- Ou bien nous sommes sectaires lorsque notre propagande appelle chaque individu à penser par lui-même et non par ordre.... et alors l'abbé et ses collègues le sont bien plus que nous !

Mais jouons franc jeu ! Il s'agit, en réalité, de deux conceptions de l'éducation qui se heurtent violemment et les habiletés démagogiques de l'abbé Desgranges ne changeront rien à leur antagonisme fondamental.

Il suffit d'ouvrir n'importe quelle revue catholique pour trouver la véritable définition de l'éducation « *L'éducation étant la tâche la plus noble de la vie terrestre de l'homme, il est nécessaire de fonder cette éducation sur le principe suprême de l'existence. Dieu gouverne le monde ; Dieu doit donc aussi gouverner l'éducation ; Toute éducation qui nie Dieu est objectivement un mensonge, une duperie de l'humanité...* » [\(2MP\)](#).

Au fond, c'est là ce que pensent les catholiques. Mais pour des raisons politiques, pour opérer le mouvement tournant expliqué plus haut, les démocrates populaires sont prêts à faire toutes les concessions verbales que l'on désirera. L'abbé Desgranges n'est pas sans audace qui parle d' « *arracher le masque pour obliger les adversaires à montrer leur visage* » !

- Ou bien il accepte un certain nombre de nos postulats et il se met en marge des instructions pontificales les plus précises contre la laïcité [\(3MP\)](#) ou bien il joue un rôle peu reluisant que nous préférons ne pas qualifier mais qu'un observateur impartial comprendra sans peine. Dans les deux cas nous ne sommes pas dupes. La laïcité de l'abbé Desgranges n'est qu'un mauvais cheval de Troie qui laisse passer par des ouvertures mal déguisées des pans de soutane et des relents d'intolérance cléricale. L'artifice est vraiment trop grossier.

## Notes :

(1MP) Jean Desgranges, député du Morbihan (Mémorial de la Loire du 24 février 1931).

(2MP) Julius Langbehn, Der Gest der Gängen, p. 180. cité par la Documentation catholique, 28 mars 1931.

(3MP) « *L'école dite neutre ou laïque est contraire aux premiers principes de l'éducation...la fréquentation des écoles non catholiques doit être interdite aux enfants catholiques.* » (Encyclique de Pie XI, 31 décembre 1929.)